

Genève, le 31 juillet 1934.

SOCIÉTÉ DES NATIONS

TRENTE ET UNIÈME RAPPORT
DU COMMISSAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS EN BULGARIE

(PÉRIODE MARS-JUILLET 1934.)

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
INTRODUCTION.	2
I. BUDGET :	
a) Résultats provisoires de l'exercice 1933-34.	2
b) Budget de 1934	3
c) Situation de la Trésorerie	4
II. DIRECTION DES CÉRÉALES	4
III. DETTE PUBLIQUE	5
IV. MONNAIE ET CRÉDIT :	
a) Banque nationale	5
b) Banques	6
V. AGRICULTURE	6
VI. INDUSTRIE.	7
VII. COMMERCE EXTÉRIEUR	7
VIII. ÉTABLISSEMENTS DES RÉFUGIÉS BULGARES	8
IX. EMPRUNT DE STABILISATION	8
APPENDICES :	
I. BUDGET.	10
II. MONNAIE ET CRÉDIT.	12
III. COMMERCE.	15

This document will not be
published in english.

Série de Publications de la Société des Nations
II. QUESTIONS ÉCONOMIQUES
ET FINANCIÈRES
1934. II. A. 14.



INTRODUCTION.

I. Le trimestre étudié a été marqué, en Bulgarie, par la disparition du régime parlementaire et l'avènement d'un gouvernement autoritaire auquel sa nature même offre, aux points de vue économique et financier, des possibilités dont il a affirmé son intention de faire usage. Dans divers domaines, la situation héritée du régime précédent se présentait d'ailleurs sous un aspect assez satisfaisant.

II. L'exercice budgétaire 1933-34, en cours de clôture, se soldera par un déficit réel qui ne semble guère devoir dépasser 250 millions. Ce résultat, remarquable si on le compare aux antérieurs, est dû aux efforts persévérants de l'ancien Ministre des Finances, M. St. Stefanof, ainsi qu'aux sacrifices substantiels consentis par la plupart des porteurs de titres des emprunts extérieurs.

Le budget pour le nouvel exercice, révisé sévèrement, paraît comporter toutes les chances d'équilibre.

Le service des principaux emprunts composant la dette extérieure a fait l'objet, pour une nouvelle période de deux ans, d'accords comportant la reconduction des abattements déjà acquis.

La situation de la Trésorerie ne doit inspirer aucune inquiétude et ne requiert l'application d'aucune mesure non encore prévue.

III. La balance commerciale demeure favorable, mais, malheureusement, sans influence sur les disponibilités libres du pays en devises étrangères, qui restent extrêmement faibles.

IV. La situation des banques privées, comme celle des banques d'Etat, s'est améliorée depuis le vote de la loi sur les dettes. Un plan de fusion de certaines banques à capital indigène, comportant la participation du Gouvernement et de nouvelles responsabilités à la charge de la Banque nationale a été décrété par le cabinet. On se demande s'il est strictement respectueux des statuts de l'Institut d'émission et, en outre, susceptible de procurer les résultats qu'on en attend.

V. La récolte promet généralement un volume moyen et une bonne qualité : il faut donc espérer que la prohibition d'exportation des céréales en vigueur pourra être levée.

VI. Le nouveau Gouvernement a exprimé son intention de pratiquer une politique économique plus méthodique et plus appropriée aux intérêts du producteur et du consommateur. L'application d'un tel programme marquerait heureusement la fin du régime d'incohérence que nous avons souvent déploré.

VII. Le présent rapport a été établi par M. Jean Watteau, commissaire de la Société des Nations en Bulgarie, avec la collaboration de M. le professeur Kōstner, conseiller près la Banque nationale.

I. BUDGET.

a) RÉSULTATS PROVISOIRES DE L'EXERCICE 1933-34.

I. Cet exercice, dont la clôture définitive n'interviendra qu'à dater du 30 juin 1934, à l'expiration de la période complémentaire de trois mois, présentait au 31 mai 1934 les résultats ci-après :

	Millions de leva	
<i>Recette :</i>		
Etat	4.682,4	
Chemins de fer et ports	1.276,1	
	—————	5.958,5
<i>Dépenses :</i>		
Etat	5.003,9	
Chemins de fer et ports	877,1	
Mandats en souffrance	630,6	
	—————	6.511,6
Déficit provisoire		553,1

Si l'on tient compte des restitutions dont bénéficiera l'exercice, du fait des accords passés les 20 avril et 17 mai 1934 avec les représentants des porteurs de titres de certains emprunts extérieurs (*cf.* notre précédent rapport, page 3, et *infra*, Dette publique) et qui pourront atteindre 400 millions de leva, ce déficit serait réduit à environ.

150

Il n'est pas impossible dans ces conditions que, compte tenu des dépenses de fin d'exercice qui apparaîtront en dernière heure, le déficit final reste limité à un chiffre de l'ordre de.

250

2. Ce résultat probable prend toute sa valeur lorsqu'on le compare à ceux des exercices précédents dont le dernier, 1932-33, pourra bénéficier également, à concurrence d'environ 290 millions, de ristournes provenant du service non transféré d'emprunts extérieurs.

	Déficits (Millions de leva)
1930-31.	1.366
1931-32.	970
1932-33.	729
1933-34 (au 31 mai)	153

Ainsi, les efforts déployés par le Ministre des Finances au cours des trois dernières années, complétés ces derniers temps par de substantiels sacrifices des créanciers étrangers, ont abouti à une quasi-restauration de l'équilibre budgétaire.

L'exercice 1933-34 aura marqué une étape particulièrement active de ce redressement.

3. En effet, les recettes de cet exercice (budget de l'Etat) à 4.682 millions, ne subissent qu'un fléchissement de 1% par rapport à celles de l'exercice précédent, et ce malgré une chute sensible du produit des douanes (— 29%) et de celui des domaines et capitaux de l'Etat (— 42%). Par contre, les impôts directs (+ 13%), les accises (+ 7%), les taxes et autres impositions fiscales (+ 8%), les recouvrements sur exercices clos (+ 40%) accusent d'intéressantes plus-values. Les recettes des chemins de fer et ports doivent leur progrès (+ 14%) à l'incorporation de fonds précédemment autonomes.

Les dépenses globales, réglées ou en souffrance et non encore complètement ventilées entre le budget de l'Etat et celui des chemins de fer et ports, s'expriment par le chiffre provisoire de 6.512 millions, soit une diminution actuelle de 5% par rapport à celui de 1932-33. Si l'on compare pour les deux exercices les chiffres nets, c'est-à-dire allégés des ristournes escomptées au titre du service des emprunts extérieurs, celui de 1933-34 est en diminution de 474 millions, soit 7%, sur le précédent.

b) BUDGET DE 1934.

1. Lors du changement de régime, le budget de l'Etat pour l'exercice 1934-35 avait été voté par le Parlement et arrêté :

	Millions de leva
En recettes, à	5.164,2
En dépenses, à	5.649,6

le solde déficitaire provenant du fait que la totalité des crédits correspondant au service plein de la dette extérieure avait été inscrite au budget. On sait (v. *infra* « Dette publique ») que pour la plupart des emprunts en cause, les dépenses effectives se limiteront pendant l'exercice à 32,5% du montant de l'intérêt.

Le budget autonome des chemins de fer et ports n'avait pas encore reçu la sanction législative.

Le nouveau Gouvernement a immédiatement entrepris la revision des évaluations budgétaires de ses prédécesseurs et a mis en vigueur, le 1^{er} juillet 1934, un budget applicable à la période 1^{er} avril-31 décembre 1934, l'année budgétaire devant, à partir du 1^{er} janvier 1935, se confondre avec l'année civile. Rapportées à douze mois, les nouvelles fixations concernant le budget de l'Etat (*cf.* appendice I, a)) se montent (chiffres officiels) :

	Millions de leva
En recettes, à	5.330
En dépenses, à	5.330

2. En contre-partie de l'inscription parmi les dépenses du total des crédits correspondant au service plein de la dette extérieure, le budget des recettes reprend en recettes le montant de la fraction non transféré, soit 432 millions. Le volume des prévisions réelles doit donc être ramené à 4.898 millions contre 4.700 environ, résultat probable de 1933-34. L'augmentation escomptée de 200 millions, soit, pour neuf mois, 150 millions, doit être obtenue pendant les six mois restant à courir. Elle serait procurée par un accroissement du produit des accises, de celui des domaines et capitaux de l'Etat et de la participation des communes aux traitements des instituteurs et médecins. Peut-être ces prévisions sont-elles optimistes ; toutefois, le Gouvernement ayant l'intention et, désormais, les moyens de réprimer énergiquement la contrebande sur l'alcool et le tabac, pourra se ménager des plus-values dont il n'est pas encore fait état. Les autres prévisions de recettes ont été ramenées au niveau des résultats réels de 1933-34.

3. Le budget des dépenses porte la marque de compressions sévères : à 5.330 millions, il suppose au moins 300 millions d'économies par rapport aux résultats probables de 1933-34. Le Gouvernement a d'ailleurs annoncé sa volonté d'obtenir davantage, notamment de la réorganisation administrative du royaume et de la réforme de l'instruction publique. D'ores et déjà, il a procédé à de nombreuses suppressions d'emploi, à une nouvelle réduction des traitements, indemnités et pensions, à des fusions radicales de services publics : c'est ainsi que le Ministère de l'Economie nationale a absorbé les ci-devant départements de l'Agriculture et des Domaines, et du Commerce, de l'Industrie et du Travail ; que le Ministre des Communications administre désormais les Travaux publics et la Prestation, les Chemins de fer, les P. T. T. et l'Air. Deux portefeuilles ont disparu, ainsi qu'une Direction jadis pratiquement autonome, celle de la Dette publique, transformée en une section du Ministère des Finances.

4. Il est possible que la brève période restant à courir jusqu'à la fin de l'année ne permette pas à ces mesures de produire leur plein effet : il est possible également que l'évaluation mathé-

matique tirant de données annuelles des chiffres valables pour neuf mois soit quelque peu arbitraire ; il n'en est pas moins vrai que le rétablissement complet de l'équilibre pour 1935 semble, toutes choses égales d'ailleurs, sérieusement préparé.

5. Le Gouvernement annonce au surplus un programme de réforme fiscale et une réorganisation plus étendue des administrations publiques. A ce dernier effet, il a cru devoir suspendre, provisoirement on veut l'espérer, les dispositions de la récente loi sur la stabilité du personnel des Finances, qui réglementaient l'entrée des employés dans les cadres et les protégeaient contre les destitutions et mutations arbitraires. Signalons, notamment, la suspension de l'article II, paragraphe 2, de la loi qui stipulait : « Toute personne, pour occuper une certaine fonction au Département des Finances doit réunir les conditions prévues pour ce poste au tableau annexé à la présente loi... »

6. Le budget des Chemins de fer et ports a été fixé pour l'exercice 1934 selon la même méthode que celui de l'Etat, sur les chiffres de base annuels ci-après :

	Millions de leva
Recettes	1.456,9
Dépenses	1.214,9

Le montant des recettes réelles de 1933-34 ne dépassera pas 1.280 millions ; celui des dépenses, encore inconnu, paraît devoir rester en deçà de la prévision ci-dessus. Les évaluations pour 1934 marquent donc une augmentation dont nous ne connaissons pas encore l'explication.

c) SITUATION DE LA TRÉSORERIE (cf. appendice I, d)).

Cette situation s'est tendue aux approches de la fin de l'exercice, qui coïncide avec une échéance trimestrielle de pensions. Toutefois, l'ajournement des dépenses concernant l'exercice 1934, le recours aux recettes correspondantes et la perspective des bénéfices de frappe sur les monnaies divisionnaires, qui vont commencer à être mises en circulation, ont facilité, au cours de juin, le règlement des dépenses de 1933-34. Les traitements des fonctionnaires continuent à ne subir qu'un mois de retard : le quartier des pensions a pu être mis en paiement à l'échéance.

II. DIRECTION DES CÉRÉALES.

Le régime du monopole, qui venait à expiration le 30 juin 1934, a été prorogé pour trois ans. En même temps, le nouveau Gouvernement a décidé une sensible augmentation des prix d'achat : 3,20 leva par kilogramme pour le blé, contre 2,70 précédemment ; 2,40 leva pour le seigle, contre 1,40. Le relèvement apparaît plus substantiel encore si l'on prend garde que les nouveaux prix s'entendent franco entrepôts de la Direction et non plus franco mer Noire ou Danube, soit une réduction considérable des déductions auparavant appliquées pour frais de transport. Le prix de vente demeure inchangé pour le blé, à 3,80 leva, et passe, pour le seigle, de 2,40 à 2,85 leva. Malgré cet avantage supplémentaire accordé au producteur, le Conseil des Ministres maintient le prix du pain à son taux antérieur et la Direction espère, grâce aux perspectives moyennes de la récolte 1934, clôturer sans déficit ses opérations sur les campagnes 1933 et 1934.

Au 30 juin, les résultats provisoires concernant la campagne 1933 sont les suivants :

	Milliers de tonnes	Millions de leva
<i>Achats :</i>		
Blé	257	616,8
Seigle	7,7	8,5
Transports, frais généraux, etc.		80
		----- 705,3
<i>Vente :</i>		
Blé :		
Exportation	103	159,5
Intérieur	100,3	358
Seigle :		
Exportation	0,26	0,3
Intérieur	7,2	17
Taxes sur les stocks, amendes, etc.		21,3
Stocks au 30 juin :		
Blé	54,7	207,9
Seigle	0,2	0,5
		----- 764,5
Bénéfice prévu		59,2

L'évaluation des stocks est opérée au nouveau prix de vente intérieur et suppose qu'aucune partie n'en sera cédée à prix réduits. En toute hypothèse, il semble que, du point de vue financier immédiat, la Direction ne constitue plus une source de déficit. Toutefois, il lui reste, sur ses bénéfices éventuels, à amortir sa dette envers la Banque agricole, soit 143 millions ; à contribuer à l'apurement des créances des communes résultant des perceptions antérieures, en bons, d'impôts leur revenant, soit 117 millions ; et à régler ses fournisseurs impayés, auxquels il paraît être dû une centaine de millions.

En somme, les conditions naturelles, qui s'opposent à l'exportation, favorisent, jusqu'à présent, ce régime artificiel ; mais l'équilibre financier en sera peut-être difficile à maintenir avec la pratique des nouveaux prix d'achat et au cas d'une reprise des exportations.

III. DETTE PUBLIQUE.

I. En ce qui concerne la liquidation des soldes non transférés sur les coupons échus entre les 1^{er}-15 avril 1932 et 14-15 avril 1934 des deux groupes d'emprunts ci-après :

7% 1926 et 7½% 1928, 6% 1892, 5% or 1902, 5% or 1904,
4½% or 1907, 4½% 1909 et 5% 1896 (Banque agricole de Bulgarie),

les modalités d'application des accords passés par le Gouvernement bulgare et les représentants des porteurs respectifs (*cf.* notre vingt-neuvième rapport, page 5) ont été définitivement mises au point, et la première échéance semestrielle des transferts à 10% intégralement honorée. A cet effet, pour chaque emprunt :

- a) La masse à liquider a été arrêtée au 15 avril 1934, intérêts accumulés inclus ;
- b) Le quart de cette masse a été viré au crédit d'un nouveau compte bloqué intitulé « Liquidation des soldes non transférés sur échéances avril 1932-avril 1934 » ;
- c) Dix pour cent du montant de ce virement ont fait l'objet de transferts aux banquiers payeurs ;
- d) Le solde de trois quarts de la masse à liquider est conservé au crédit du compte « service non transféré » sous forme de bons du Trésor à 2%, actuellement libellés au 15 juillet 1934 ;
- e) Le surplus du solde créditeur de ce compte a été restitué au Trésor ;
- f) Le solde de 90% du montant viré au compte « liquidation » y est conservé provisoirement sous forme de bons du Trésor au 15 octobre 1934.

II. Deux nouveaux accords conclus les 20 avril et 17 mai 1934 avec les représentants des porteurs de titres des deux groupes d'emprunts susvisés définissent comme suit le régime applicable dans l'avenir au service de ces emprunts :

a) Emprunts d'après guerre : les coupons à échéances du 1^{er} juillet 1934 au 1^{er} juillet 1936 inclus (emprunt 1926) et du 15 mai 1934 au 15 mai 1936 inclus (emprunt 1928) feront l'objet de transferts limités à 32,5% de l'intérêt, le solde, accru du montant de l'amortissement à 100%, étant reconnu au début de chacune des deux années financières par un bon du Trésor sans intérêts remis au commissaire de la Société des Nations et restitué au Gouvernement à la fin de chaque année financière, après exécution des transferts convenus.

Cet arrangement a reçu exécution : les coupons au 1^{er} juillet 1934 de l'emprunt 1926 et au 15 mai 1934 de l'emprunt 1928 ont été approvisionnés dans la proportion convenue et les bons du Trésor collatéraux restitués au Gouvernement. Les bons afférents à l'exercice 1934-35 ont été délivrés et l'approvisionnement des coupons correspondants a commencé sur la base prévue.

b) Emprunts d'avant guerre : pour la période 1^{er} avril 1933-31 mars 1936, l'amortissement demeure suspendu et l'annuité d'intérêt théorique reste calculée sur la base des pourcentages ayant été appliqués à la période 1^{er} avril 1930-31 mars 1933. Pour les échéances de coupons comprises entre les 14 mai 1934 et 14 mai 1936 inclus, les transferts seront limités à 32,5% des montants dus sur la base de ladite annuité, le solde étant reconnu par des bons du Trésor comme pour les emprunts d'après guerre ci-dessus.

Cet arrangement est également entré en exécution.

III. En ce qui concerne la plupart des autres emprunts extérieurs de l'Etat ou garantis par l'Etat, des négociations sont en cours avec les créanciers, tant au sujet de la liquidation des soldes non transférés depuis avril 1932 qu'en vue de la passation d'accords régissant le service futur, et il semble qu'elles doivent aboutir à des arrangements analogues à ceux qui sont décrits ci-dessus.

IV. MONNAIE ET CRÉDIT.

a) BANQUE NATIONALE.

Le total de l'escompte et des avances décroît, pendant le trimestre étudié, de 83 millions de leva, dont 80 millions dus au fait que les banques ont pu conserver en portefeuille des bons du Trésor qu'elles présentaient habituellement au réescompte. Cependant le poste « Bons du Trésor » du bilan de la Banque nationale a augmenté d'environ 200 millions depuis la même époque de l'an dernier. Le volume des billets en circulation s'est accru de 150 millions, sans parvenir à atteindre le niveau de cette époque, mais la circulation monétaire totale, comprenant

les monnaies divisionnaires, atteint un chiffre-record par rapport aux trois années précédentes (3.516 millions au 15 juin 1934, contre 3.491, 3.381 et 3.444 aux 15 juin 1933, 1932 et 1931). La circulation des seules monnaies divisionnaires est supérieure de 100 millions à celle de l'époque correspondante de 1933, et de 200 millions à celle de 1932. L'appendice II, a), montre que l'accroissement de la circulation globale est dû à des retraits — normaux en cette saison — opérés par les banques sur leurs dépôts à la Banque nationale.

La situation des avoirs en devises étrangères de la Banque nationale n'a cessé d'empirer au cours du trimestre, sinon en valeur absolue, du moins en ce qui concerne les devises libres. Nous ne pouvons que redire la position intenable où place la Bulgarie l'obligation simultanée d'exporter contre paiements en devises bloquées et d'assurer en devises libres le service de sa dette extérieure et de quelques autres dépenses. Les arrangements de clearing eux-mêmes s'avèrent inefficaces du fait des restrictions à l'importation qui sévissent de part et d'autre. Ainsi, en dépit de négociations continuelles, beaucoup de ces accords n'existent que sur le papier ou n'entrent en vigueur effective que pour être aussitôt dénoncés. A l'heure actuelle, deux d'entre eux seulement fonctionnent en fait.

b) BANQUES.

L'appendice II, d), montre de nouveaux progrès dans l'encaisse des banques privées, conséquence de règlements d'effets et de remboursements d'avances, ainsi que d'un léger gonflement des dépôts de toute nature. Dans le même temps, ces établissements ont diminué de 64 millions le volume de leur réescompte à la Banque nationale. La présentation des bilans de fin d'année fait ressortir un certain assainissement, qui se manifeste par une décroissance du contentieux et, dans certains cas, par des réductions de capital. Mais cet assainissement, pour être efficace, devra être poussé beaucoup plus loin. Un examen comparé des bilans révèle dans les banques à participation étrangères une situation de caisse plus satisfaisante et d'ailleurs récemment renforcée. Nombre d'établissements bulgares ont bénéficié à un degré moindre du retour de confiance du public et même, affaiblis par des retraits continus, n'assurent leur liquidité qu'en recourant à la Banque nationale. Des plans de réorganisation bancaire étaient débattus depuis plusieurs années sans résultat pratique. Un décret du 15 juin dernier a préparé la fusion d'un certain nombre de banques à capitaux indigènes qui seraient groupées sous le nom de « Crédit Bulgare », le nouvel organisme bénéficiant de l'appui matériel et moral du Gouvernement et de la Banque nationale. Le décret autorise la création d'une nouvelle banque au capital de 125 millions, dont l'Etat fournira 50 millions en trois versements répartis sur deux ans. Les actions correspondantes seront bloquées à la Banque nationale pendant toute la durée de l'existence de la banque et tous les droits y attachés seront acquis irrévocablement à la Banque nationale. Le capital net de chaque établissement absorbé sera évalué par une commission désignée par la Banque nationale et approuvée par le Gouvernement. Le Conseil d'administration du Crédit Bulgare sera composé avec l'agrément de la Banque nationale et comprendra un représentant de cette dernière, lequel jouira d'un droit de *veto* suspensif contre toute décision contraire aux lois, aux statuts ou à l'intérêt public. Le solution définitive des questions frappées de *veto* appartiendra au Conseil de la Banque nationale. L'Institut d'émission est autorisé à ouvrir à la nouvelle banque un crédit extraordinaire de 100 millions, contre sûretés suffisantes et garantie additionnelle de l'Etat. Ce crédit est indépendant de ceux dont l'octroi normal est prévu par les statuts de la Banque nationale. Toutes facilités fiscales sont prévues en faveur des opérations exigées par la fusion.

Bien que ce décret ne soit pas en contradiction flagrante avec les statuts de la Banque nationale de Bulgarie, trois points pourraient appeler des réserves :

a) La disposition portant cession irrévocable à la Banque nationale des droits attachés aux actions doit être rapprochée des prescriptions de l'article 37 des statuts, qui interdit à la Banque (paragraphe 4) de « s'intéresser directement à des entreprises commerciales ou industrielles » et (paragraphe 8) d'« acheter les actions de toute banque ou société » ;

b) La participation de la Banque nationale à la gestion du nouvel établissement exigera sans doute une interprétation libérale du paragraphe 4 susvisé ;

c) Le crédit extraordinaire de 100 millions serait vraisemblablement à long terme, et assorti de garanties autres que celles qu'exigent les statuts.

Sous réserve de cet aspect légal de la question, la réorganisation projetée dépend évidemment au premier chef de la façon dont seront évalués les actifs à combiner et de la qualité du nouveau Conseil d'administration. Dans ces deux domaines, la Banque nationale supportera une responsabilité qu'on ne peut sous-estimer.

Depuis janvier dernier, la Banque agricole de Bulgarie fournit les signes évidents d'une politique plus saine et plus énergique, qui porte déjà ses fruits. Le nouveau Gouvernement a annoncé son intention d'unifier et de centraliser le financement des coopératives, ce qui signifie la fusion des deux banques Agricole et Centrale coopérative. Ce projet doit être pleinement approuvé, mais la réalisation en devrait comporter une étude préalable minutieuse.

V. AGRICULTURE.

Le printemps a été marqué par une sécheresse prolongée, qui a inspiré des craintes au sujet des récoltes. Depuis le début de mai, les pluies ont réapparu en abondance dans tout le royaume, et les derniers renseignements sont assez favorables ; sauf imprévu, la récolte s'annonce dans

l'ensemble comme supérieure à la moyenne au point de vue qualité, et légèrement inférieure en quantité. Craignant une insuffisance pour l'hiver prochain, le Gouvernement avait prohibé l'exportation des céréales, dérivés et tourteaux et, d'autre part, a autorisé la pâture dans les forêts domaniales. Il est probable que la première de ces mesures sera rapportée, tout au moins quant au maïs, dès vérification des perspectives ci-dessus.

Un décret du 11 juin renforce le contrôle de l'abattage et de la vente du bois des forêts domaniales ; il est à espérer que les recettes publiques correspondantes en seront améliorées. Si l'on en croit la statistique, ces forêts, qui, en 1931, couvraient 595.000 hectares, n'ont fourni pendant cette année que 571.000 m³ de bois ; leurs frais d'entretien exigent en moyenne 60 millions par an (dont 42 millions pour le personnel), cependant que le revenu procuré ne dépasse pas 45 millions.

VI. INDUSTRIE.

L'industrie privée de l'essence de roses a été délibérément et complètement étouffée par la loi du 27 mai 1933, déjà analysée par notre vingt-septième rapport, dont les dispositions ont été prorogées pour la récente campagne. L'an dernier, 98% de la production provenaient des coopératives et ont été obligatoirement absorbés par la Banque agricole, qui a immobilisé de ce chef 80 millions. Le rapport de la Banque constate que « ...le but de la loi a été pleinement atteint... », mais que « ...le problème du placement est resté entier... ». Les stocks de la Banque datent, pour certains lots, de 1929 et la campagne 1934 vient d'y ajouter 1.500 kilogrammes. Depuis quelques années, la concurrence étrangère a joué avec succès et est parvenue à éliminer presque complètement la Bulgarie des marchés où elle détenait autrefois un véritable monopole.

Le nouveau Gouvernement a exprimé dans sa profession de foi sa volonté de mettre fin au désordre de la production, d'adapter l'industrie aux besoins économiques du pays et de réduire les prix des produits industriels.

VII. COMMERCE EXTÉRIEUR.

Une lacune très importante vient d'être comblée par la conclusion entre la Bulgarie et la Yougoslavie d'un traité de commerce et de navigation, ratifié à Sofia le 13 juin dernier.

Jusqu'à fin mai, la balance commerciale continue à être favorable, avec tendance à diminution du solde actif. Les exportations d'avril et mai sont très inférieures à celles des mêmes mois de l'an dernier, en raison de la contraction des exportations de tabacs ; pour ce dernier article, acheteurs et vendeurs se réservent en effet jusqu'à la réalisation de l'affaire de compensation tabacs-matériels divers qui vient d'être approuvée en principe par le Gouvernement.

Cette approbation a marqué la fin d'un premier stade des négociations qui s'est prolongé au milieu de difficultés diverses pendant plus de deux années. Des groupes allemand, autrichien, tchécoslovaque et hongrois s'engagent à livrer 909 millions de leva de produits fabriqués aux administrations bulgares des Chemins de fer, des Postes, de l'Armée, des Travaux publics, de l'Agriculture, ainsi qu'à la Municipalité de Sofia. Les fournisseurs se répartissent :

	Millions de leva
l'Allemagne	631
l'Autriche	156
la Tchécoslovaquie	82
la Hongrie	40

Le cahier des charges prévoit la livraison de ce matériel en deux ans. En paiement, le Gouvernement émet immédiatement des bons représentant 25% du total dû et répartis également sur des échéances à 6, 12, 18 et 24 mois ; le solde de 75% sera payé à la livraison, sous forme de bons échéant chaque six mois au cours des trois années subséquentes. Les fournisseurs s'obligent à acheter et exporter au moyen du produit de ces bons des tabacs des récoltes correspondantes, et, comme condition préalable, à acquérir immédiatement 4 millions et demi de kilogrammes de tabacs des récoltes 1928 à 1930 incluse, au prix moyen de 72 leva le kilogramme. Ces achats doivent être réglés à concurrence de 30% en devises libes et le solde faire l'objet de crédits aux comptes libes de la Banque nationale de Bulgarie dans les banques nationales respectives.

Le point faible du système réside dans cette opération préalable ; le prix exigé des anciens tabacs en cause atteint probablement le double de leur valeur marchande et il est inévitable que les importations opérées en contre-partie soient facturées en conséquence. Le sacrifice ainsi imposé aux administrations publiques profitera non pas au producteur paysan, qui a vendu ses tabacs après chaque récolte, mais aux intermédiaires qui les ont acquis et aux banques qui ont financé ces derniers.

Rappelons les réserves que nous avons exprimées de longue date au sujet de cette affaire et qui embrassent, outre les considérations ci-dessus, le volume sans doute excessif des commandes ainsi passées ; le fait que l'Etat contracte, par l'émission des bons, de véritables emprunts à court et moyen terme ; l'hypothèque dont sont grevées les futures récoltes de tabacs au point de vue des ressources de change qu'elles auraient pu procurer ; les difficultés que rencontreront probablement certains fournisseurs à remplir leurs engagements concernant les versements de devises libes. En bref, il aurait peut-être été préférable de limiter l'opération à un volume plus restreint, celui des seuls tabacs anciens estimés à leurs prix réels.

L'endettement commercial extérieur du pays, estimé d'après le volume des effets renouvelés chaque trimestre, est passé par un minimum en mars dernier (569,2 millions de leva, contre 1.095,7 en mars 1933), pour se relever à fin mai à 632,6 millions. Cet accroissement paraît le fruit d'une politique récente de la Banque nationale, qui oblige les importateurs titulaires de contingents normaux à s'assurer certains délais de crédit de la part de leurs fournisseurs étrangers.

VIII. ÉTABLISSEMENT DES RÉFUGIÉS BULGARES.

a) POSITION AU 31 MAI 1934 DU COMPTE BLOQUÉ DE L'EMPRUNT 1926.

	Leva
Produit net	1.614.296.149
Dont mis à la disposition du service d'établissement . . .	1.604.824.302
	<hr/>
Solde en dépôt à la Banque nationale	9.471.847

b) RENDEMENT DES REVENUS ENGAGÉS. (En millions de leva.)

Chapitres du budget	Encaissements			1/12 des évaluations budgétaires
	Mars	Avril	Mai	
13. Accise sur le sel, le café importés . . .	43,7	12,5	14,4	16,7
17. Accise sur le sel, le café indigènes . . .		20,8	19,7	26,7
14. Accise sur l'alcool	3,2	5,1	6,7	4,2
19. Vente des allumettes	6,3	6,7	7,2	6,7
Total	53,2	45,1	48	54,3

Les versements des réfugiés affectés au remboursement des dépenses d'établissement ont atteint les montants ci-après (en leva) :

	Mars	Avril	Mai	Antérieurs	31 mai 1934
Intérêts	49.013	53.392	57.240	3.751.727	3.911.372
Amortissement et impôt foncier	20.596	31.716	19.839	15.624.025	15.696.176
Total	69.609	85.108	77.079	19.375.752	19.607.548

La moyenne mensuelle de ces recouvrements (77,3 millions) accuse un progrès par rapport à celle du trimestre précédent (60,6 millions).

c) UTILISATION DE L'EMPRUNT.

Sur les engagements contractés par le service d'établissement, il reste à payer, au 31 mai, 10,3 millions, compte tenu de la subvention de 6 millions réservée au Ministère de l'Agriculture, à titre de participation de l'emprunt à la construction de stations de pompage. Le solde disponible se monte au même chiffre, y compris la provision aux mains de l'Administration.

IX. EMPRUNT DE STABILISATION 7½% 1928.

a) POSITION AU 31 MAI 1934 DU COMPTE BLOQUÉ DE L'EMPRUNT.

	Leva
Produit net	3.370.065.553
Dont mis à la disposition des administrations	3.362.427.028
	<hr/>
Solde en dépôt à la Banque nationale	7.638.525

b) RENDEMENT DES REVENUS GAGÉS (DOUANES). (En millions de leva.)

Mars	Avril	Mai	1/12 des évaluations budgétaires
66,5	53	58,7	54,6

soit une moyenne mensuelle de 59,4 millions, contre 53,4 pendant le trimestre précédent. Pour l'exercice 1933-34, le fléchissement de ces recettes est de 29% par rapport à 1932-33.

c) UTILISATION DU PRODUIT DE L'EMPRUNT.

	Leva	Leva
<i>1. Chemins de fer et ports.</i>		
La totalité de cette tranche s'est montée à		672.300.000
dont engagés au 31 mai 1934		671.681.406
		<hr/>
Solde non engagé		618.594
Reste à payer sur engagements opérés		7.527.226
		<hr/>
Solde à engager ou à payer		8.145.820
Sommes aux mains de l'Administration	5.539.027	
Solde à recevoir du produit de l'emprunt	2.606.793	
	<hr/>	8.145.820
<i>2. Routes et ponts.</i>		
La totalité de cette tranche s'est montée à		182.031.732
dont engagés au 31 mai 1934		181.127.754
		<hr/>
Solde non engagé		903.973
Reste à payer sur engagements opérés		4.000.000
		<hr/>
Solde à engager ou à payer		4.903.978
Sommes aux mains de l'Administration	127.754	
Solde à recevoir du produit de l'emprunt	5.031.732	
	<hr/>	4.903.978

Pour chaque tranche, le solde à engager est donc minime, et il en sera disposé au cours de la campagne de travaux qui s'ouvre.



Appendice I.

a) RÉSULTATS PROVISOIRES DE L'EXERCICE 1933-34 ET DES DEUX PREMIERS MOIS DE L'EXERCICE 1934.

(En millions de leva.)

	Données annuelles			Résultats provisoires 1 ^{er} avril-31 mai	
	Résultats provisoires		Prévisions budgétaires révisées 1934 (12/9)	1932-33	1934
	1933-34	1933-34 au 31 mai			
I. RECETTES					
A. Budget de l'Etat :					
Impôts directs	392,3	445,1	470	43,9	67,6
Douanes	883	626,3	655	102,6	124,3
Accises	1.229,	1.315,1	1.517	211,6	199
Taxes et perceptions .	508,8	552,5	185	85,6	70,2
Imposition fiscale. . .			320		
Amendes et confisca- tions	51,1	71,9	73	9,2	8,3
Annuité des chemins de fer et recettes ports .	125,1	118,6	60	—	—
P. T. T.	267,1	259,2	275	67,4	66
Domaines et capitaux de l'Etat	330,2	189,9	285,5	38,6	35,9
Participation des com- munes aux appointe- ments des institu- teurs et médecins. . .	294,9	329,6	368	70,1	39,6
Recettes diverses. . .			218,6		
Revenus des fonds in- corporés.	450,6	488,2	170,9	206,2	38,1
Recettes sur exercices clos.	203,2	286	300	53,7	16,9
Reprise en recettes des soldes non transférés du service de la dette publique extérieure			432		
Total.	4.735,4	4.682,4	5.330		665,9
B. Budget des chemins de fer et ports.	1.120,7	1.276,1	1.456,9		189,4
Total général. . .	5.856,1	5.958,5	6.786,9	1.062,4	855,3
II. DÉPENSES.					
A. Budget de l'Etat :					
Pouvoir suprême . . .	77	67	46,5	—	
Cours des comptes . .	17,3	14,8	13,8	—	
Affaires étrangères et Cultes.	141,9	131,8	154,2	—	
Intérieur et Santé pu- blique.	343,3	334,6	384,7	—	
Instruction publique .	867,8	823,3	741,5	—	
Finances et Dette pu- blique.	2.090	1.943,7	2.060,6	472,2	
Justice	182,3	165,3	159,6	—	
Guerre	831,9	687,6	927,2	—	
Economie nationale. .	325,7	304,9	319,2	—	
Communications . . .	493,3	432,4	522,7	—	
Crédits supplémentai- res divers	98	98,5		6,3	
Total.	5.468,5	5.003,9	5.330	478,5	503,2
B. Budget des chemins de fer et ports	1.138,6	877,1	1.214,9	—	—
C. Dépenses en souffrance .	268,2	630,6	—	897,7	540,6
Total général. . .	6.875,3	6.511,6	6.544,9	1.376,2	1.043,8
Déficit budgétaire . .	1.019,2	553,1	—	313,8	188,5

b) RÉSULTATS MENSUELS DES TROIS DERNIERS MOIS.

(En millions de leva.)

	1933-34 1/12 du budget voté	Mars		Avril			Mai		
		1933	1934	1933	1934		1933	1934	
		sur	sur	sur	sur	sur	sur	sur	sur
		32-33	33-34	33-34	33-34	34-35	33-34	33-34	34-35
RECETTES									
A. <i>Budget de l'Etat</i> :	35,3	17,5	25,7	10,8	6,4	23,4	33,1	4,5	44,2
Impôts directs	110,2	85,1	101,6	93,1	—	91,4	118,5	—	107,6
Impôts indirects	74,5	59,2	66,5	48,4	—	65,6	54,2	—	58,7
Douanes	67	43,5	49,2	37,2	—	33,3	48,4	—	36,9
Taxes et imposition fiscale	4,8	4,5	6,2	4,7	—	3,7	4,5	—	4,6
Amendes et confiscations	9,99	—	—	—	—	—	—	—	—
Annuité des chemins de fer	23	18,5	17,6	48,9	—	49,7	18,5	—	16,3
P. T. T.	28,9	10,9	13,5	12,2	—	23,7	26,4	—	12,2
Domaines et capitaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Participation des communes aux appointements des instituteurs et médecins	25	35,6	29	—	—	30,4	70,1	—	9,2
Revenus divers	39,8	16,8	31,5	189,5	—	17,8	16,7	—	20,3
Recettes sur exercices clos	16,7	13,6	16	13,2	—	8,3	40,5	—	8,6
Total	435,1	305,3	356,8	458	6,4	347,3	430,9	4,5	318,6
B. <i>Chemins de fer et ports</i>	129,2	76,8	105,6	87,6	—	94,1	85,9	—	95,3
Total mensuel général	564,3	382,1	462,4	545,6	6,4	441,4	516,8	4,5	413,9
DÉPENSES									
A. — <i>Budget de l'Etat</i>	463,3	291,1	774,2	332,8	45,2	297,1	145,7	96,6	206,1
B. — <i>Chemins de fer et ports</i>	114,4	61,8	105,1	—	53,8	—	—	11,8	—
Total des dépenses réglées	—	352,9	879,3	332,8	99	297,1	145,7	108,4	206,1
Dépenses en souffrance (+ ou — au cours du mois)	—	+ 180	— 407,1	+ 373,8	— 365,5	+ 417,5	+ 476,1	+ 67,2	+ 123,2
Total mensuel général	577,7	532,9	472,2	706,6	— 266,5	714,6	621,8	175,6	329,3

**c) SITUATION DÉTAILLÉE ET COMPARÉE DU RECOUVREMENT
DES IMPÔTS DIRECTS.**

(En millions de leva.)

IMPÔTS	Exercices			
	1933-34		1932-33	
	Recouvrements	%	Recouvrements	%
Impôt foncier	35,1	117	28,6	14
Impôts cédulaires	219,1	110	179,7	86
Impôt sur le revenu global	19,6	98	17,5	58
Impôt sur les sociétés	24,7	82	27,5	69
Impôt sur les bâtiments	17,8	119	13,7	55
Impôt sur les bénéfices de guerre	0,1	245	0,04	50
Impôt sur les brebis et chèvres	56,8	104	55,4	92
Impôt sur l'exemption de la prestation	23,9	85	26,2	58
Impôt militaire	24,6	117	19,4	55
Impôt sur les successions	23,4	93	24,2	81
	445,1	105	392,3	58



d) SITUATION DE LA TRÉSORERIE.

(En millions de leva.)

	1934		
	Mars	Avril	Mai
Solde au début du mois des comptes du Trésor à la Banque nationale	337,7	28,7	178,5
RECETTES			
Budget de l'Etat	356,8	6,4 ¹ 347,3 ²	4,5 ¹ 318,6 ²
Chemins de fer et ports	105,6	— 94,1 ²	— 95,3 ²
Recettes extrabudgétaires	3,4	—	1 ¹ 3,8 ²
Emissions supplémentaires de bons du Trésor . . .	25	—	—
Emissions extraordinaires de bons du Trésor . . .	79,5	99,5	14,4
Total	908	576	616,1
DÉPENSES			
Budget de l'Etat	774,2	45,2 ¹ 297,1 ²	96,6 ¹ 206,1 ²
Chemins de fer et ports	105,1	53,8 ¹ —	11,8 ¹ —
Dépenses sur recettes extrabudgétaires	—	1,4	—
Solde en fin de mois des comptes du Trésor à la Banque nationale	28,7	178,5	301,6
Total	908	576	616,1
Solde en fin de mois des mandats de paiement en souffrance, environ	928,9	980,9	1.171,3
Solde déficitaire net, environ	900,2	802,4	869,7

Appendice II.

MONNAIE ET CRÉDIT.

a) SITUATION DE LA BANQUE NATIONALE DE BULGARIE EN 1932, 1933 ET 1934.

(En millions de leva.)

	15 juin 1932	15 juin 1933	15 mars 1934	15 juin 1934
<i>Actif.</i>				
Or monnayé et non monnayé	1.514	1.521	1.547	1.547
Devises-or	141	51	51	12
Autres devises	192	39	79	96
Monnaies divisionnaires	514	414	322	314
Portefeuille et avances de commerce	439	363	352	349
Bons du Trésor	279	493	768	688
Dette de l'Etat	2.965	2.873	2.783	2.783
<i>Passif.</i>				
Capital versé et réserve	1.693	1.692	1.735	1.737
Billets de banque en circulation . . .	2.654	2.664	2.438	2.589
Comptes courants et de dépôts . . .	1.694	1.525	1.914	1.661
dont de banques	(1.158)	(1.008)	(1.016)	(816)
Exigibilités en devises	113	64	41	44
Couverture %	35,47	36	35,77	35,65
Taux de l'escompte	8	8	7	7

¹ 1933-34.

² 1934-35.

b) DEVICES ÉTRANGÈRES : ACHATS ET VENTES DE LA BANQUE NATIONALE DE BULGARIE.

(En millions de leva.)

	Premier trim. 1933	Premier trim. 1934	Avril 34	Mai 34
<i>Change acheté.</i>				
Exportations	332	373	132	121
Services et voyageurs	31	26	10	11
Revenus provenant de placements à l'étranger.	5	3	—	1
Autres revenus de particuliers	10	9	2	2
Revenus de l'Etat provenant de l'étran- ger.	—	5	—	—
Retour dans le pays de capitaux investis à long terme à l'étranger.	—	—	—	—
Importations de capitaux étrangers pour être investis à long terme	21	29	7	2
Crédits étrangers à court terme	8	5	7	1
Différences provenant de la réestimation des avoirs à l'étranger.	10	12	3	4
Divers	30	3	4	2
Dépôts retirés de la Banque nationale de Bulgarie	2	7	2	1
Total.	449	472	168	145
<i>Change vendu.</i>				
Importations	384	374	104	110
Services et voyageurs	9	10	2	4
Autres dépenses des particuliers	22	17	5	5
Intérêts et autres paiements sur les placements étrangers en Bulgarie	2	1	1	2
Paiements de l'Etat à l'étranger	82	33	44	35
Exportations de capitaux	—	—	—	—
Remboursements de crédits à court terme Remboursements de crédits à long terme et de capitaux étrangers.	1	35	9	1
Différences provenant de la réestimation des avoirs à l'étranger	12	13	19	5
Divers	5	4	7	1
Dépôts entrés à la Banque nationale de Bulgarie	16	10	1	5
Dépôts entrés à la Banque nationale de Bulgarie	1	3	—	—
Total.	534	500	192	168

c) DEVICES ÉTRANGÈRES : ACHATS ET VENTES TRIMESTRIELS.

(En millions de leva.)

Trimestre	Bloquées	Libres	Total	% bloqué
<i>Achetées.</i>				
1932 : Premier	56,3	873,6	929,8	6,1
Deuxième	174,1	553,7	727,9	23,9
Troisième	149,2	420,1	569,3	26,2
Quatrième	270,3	457,2	727,5	37,3
1933 : Premier	220,8	219,7	440,4	50,1
Deuxième	369,8	229,3	599,1	61,7
Troisième	337,6	226,4	564,0	59,9
Quatrième	497,9	196,3	694,2	71,7
1934 : Premier	284,9	163,1	448,0	63,6
Avril 1934	108,4	54,4	162,8	66,6
Mai 1934	98,5	41,9	140,4	70,1
<i>Vendues.</i>				
1932 : Premier	20,7	1.000,3	1.021,1	2,0
Deuxième	128,3	602,5	730,8	17,6
Troisième	173,3	508,3	681,5	25,4
Quatrième	284,9	501,5	786,3	36,2
1933 : Premier	235,3	281,5	516,8	45,5
Deuxième	353,2	286,4	639,6	55,2
Troisième	334,2	204,0	538,2	62,1
Quatrième	378,2	263,7	641,9	58,9
1934 : Premier	308,3	174,2	482,5	63,9
Avril 1934	86,1	97,4	183,5	46,9
Mai 1934	93,0	71,6	164,6	56,5

d) SITUATION DES BANQUES PRIVÉES EN BULGARIE AUX 31 MARS 1933, 31 DÉCEMBRE 1933 ET 31 MARS 1934.

	Mars 1933	Décembre 1933	Mars 1934
<i>Actif.</i>			
Caisse et Banque nationale	508,5	535,2	620,9
Autres banques	178,1	169,4	166,2
Effets escomptés	1.235,6	1.204,6	1.116,8
Avances	2.162,7	1.934,3	1.920,4
Gages	318,6	308,3	204,5
Placements	254,9	235,3	195,6
Immeubles et mobilier	292,9	275,2	271,3
Contentieux et effets protestés	652,6	678,1	652,8
Divers	509,1	527,1	451,4
Balance	6.113,0	5.867,4	5.599,9
<i>Passif.</i>			
Capitaux	1.329,7	1.296,7	1.208,1
Dépôts d'épargne	1.474,1	1.241,1	1.308,3
Dépôts commerciaux	1.776,5	1.696,6	1.414,1
Autres créditeurs	318,2	353,4	607,0
Banques	70,0	54,6	51,5
Réescompte	256,1	350,0	285,6
Gages	318,5	308,3	204,5
Succursales	193,9	200,3	204,3
Divers	376,0	366,3	316,5
Balance	6.113,0	5.867,4	5.599,9
% de l'encaisse envers dépôts	15,6	18,2	22,8
% du contentieux envers avances et effets escomptés	19,2	21,6	21,5

Appendice III.

COMMERCE.

a) CHEMINS DE FER.

Moyennes mensuelles	Voyageurs (milliers)	Marchandises (milliers de tonnes)	Recettes totales (millions de leva)
1931	668	366	97
1932	623	376	95
1933	544	343	95
Janvier-mai 1933	496	238	73
Janvier-mai 1934	478	280	86

b) INDICES DES PRIX DE GROS.

(1929 = 100.)

Années et Mois	Articles de consommation intérieure	Articles d'exportation	Articles d'importation	Indice général de gros	Indice général de détail
1930	84,01	72,83	89,43	80,66	—
1931	72,04	51,77	75,62	63,71	—
1932	65,97	45,27	72,87	57,78	—
1933	63,82	38,67	74,22	53,70	62,11
1934 : Janvier	65,24	38,32	71,56	53,79	63,84
Février	64,55	40,30	70,72	54,48	63,23
Mars	63,65	39,95	70,76	53,82	62,83
Avril	62,43	39,38	70,21	53,04	61,86
Mai	62,47	40,54	70,40	53,63	61,71

c) COMMERCE EXTÉRIEUR.

(En millions de leva.)

Mois	Importations			Exportations			Balance		
	1932	1933	1934	1932	1933	1934	1932	1933	1934
Janvier	247	239	139	307	135	248	+ 60	— 104	+ 109
Février	258	206	155	284	192	171	+ 26	— 14	+ 16
Mars	345	253	203	271	189	246	— 74	— 64	+ 43
Avril	337	211	189	322	363	202	— 15	+ 152	+ 13
Mai	373	180	172	292	277	178	— 81	+ 97	+ 6
Juin	274	150		208	231		— 66	+ 81	
Juillet	237	149		144	176		— 93	+ 27	
Août	275	134		192	150		— 83	+ 16	
Septembre	259	155		247	243		— 12	+ 88	
Octobre	283	168		360	314		+ 77	+ 146	
Novembre	295	173		336	322		+ 41	+ 149	
Décembre	288	184		420	247		+ 132	+ 63	
Année entière	3.471	2.202		3.383	2.846		— 88	+ 644	
Janvier-mai	1.560	1.089	858	1.476	1.156	1.045	— 84	+ 67	+ 188

